

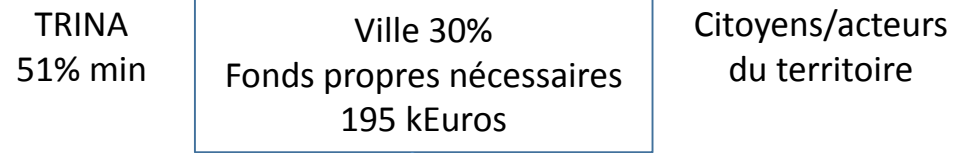
# Offre de TRINA SOLAR /SEPALE (ex Terre et Lac)

## PARC Revente Total – 5 MWc

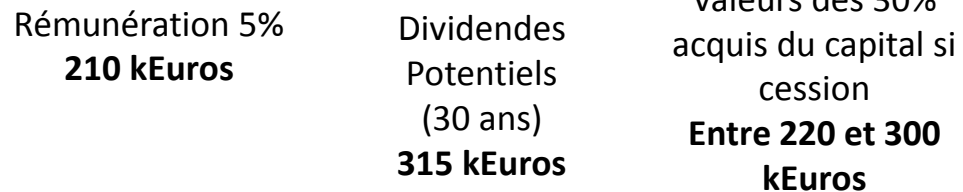
SOCIETE DE PROJET 1  
Capital Social Initial 3000 Euros

Nécessité d'investissement dans le projet à hauteur de 3,82 MEuros  
Dont Fond propre 650 kE (17% Invest)

Proposition partenariale dans la SdP1



Rémunérations Financières potentielles évoquées



Redevance annuelle (loyer) de 13 500 E/MWc – soit **67 500/an**  
Loyer prévisionnel Sur 30 ans avec indexation – **2 146 kEuros**

## PARC Auto Consommation Collective – 3 MWc

Prix de vente à 5,5 cE/kWh indexé à 1,5%  
(prix final TTC pour un tarif bleu se situe à environ **14,7 €/kWh**)

SOCIETE DE PROJET 2  
(porte le projet et réalise les facturations)  
Capital Social Initial 3000 Euros

Nécessité d'investissement dans le projet à hauteur de 2,32 MEuros  
Fond propre 650 kE (28 % Invest\*)

Proposition partenariale dans la SdP2



Rémunérations Financières potentielles



Redevance annuelle (loyer) de 3000 E/MWc – soit **9 000E/an**  
Loyer prévisionnel Sur 30 ans avec indexation – **286 kEuros**

Personne Morale Organisatrice

TRINA Ville Consommateurs Citoyen

Indemnités fixes de réservation : 50 kEuros à la promesse de bail  
100 kEuros à l'obtention du PC

Intérêt financiers fixes assurés sur 30 ans (loyers et Indemnités)  
**2,582 MEuros**

\* Le % de fond propre dans l'investissement est plus élevé car les banques jugent d'un risque plus élevé pour le l'ACC que pour de la revente directe

# Offre de LUXEL/SDEC

## PARC Revente Total – 8,1 MWc

### SOCIETE DE PROJET 1

SAS au capital de 5000 Euros

Proposition de participation au capital pour la Commune

Ouverture du capital à l'investissement participatif

À hauteur de 800kEuros – Engagement sur :

- Plus value de 6% brut/an sur 5 ans pour Condé et habitant
- Plus Value de 4,5%/an sur 5 ans autre ville département

Redevance annuelle : 0 Euros pour un parc d'ACC à 2 mWC en compensation de la construction de la centrale.

Absence d'indemnité de réservation dans le scénario proposé

## PARC ACC– 2 MWc

### SOCIETE DE PROJET 2

-> Développe, finance et construit la Centrale

-> Accompagne sur le montage de l'ACC

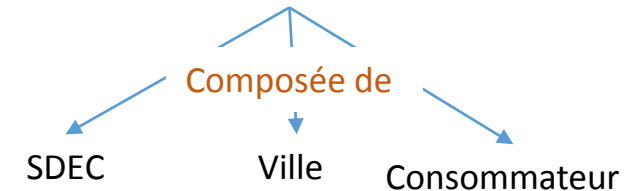


Cède la centrale à  
1Euro

Communauté d'Énergie

-> Consomme l'électricité produite

-> Participe aux frais



Nécessite un contrat de maintenance et de gestion numérique de la centrale (proposé par LUXEL et EDF)

Les gains correspondent à l'économie faite par les consommateurs sur leur facture d'électricité. Ainsi les plus gros consommateurs profitent du gain le plus élevé.

Selon le scénario proposé par LUXEL, les économies sont estimées:

10 000 à 40 000 Euros/an pour FILIX

400 à 800 Euros/an pour un site tertiaire (groupe scolaire,...)

60 à 100 Euros/an pour un foyer moyen

Intérêts financiers fixes assurés sur  
30 ans (loyers et Indemnités)  
**0 Euros**

\*LUXEL évoque différents scénarii de répartition entre la part dédiée à de la revente totale et la part pour de l'ACC – Les données présentées ci-dessus correspondent au scénario avec la part d'ACC maximale présentée par LUXEL (2MWC)

# Offre de TOTAL ENERGIE

PARC Revente Total – 4,675 MWc

PARC ACC– 1,2 MWc  
Prix de vente à 5 cE/kWh  
indexé à 1,5%

SOCIETE DE PROJET 1

Ouverture du capital à l'investissement participatif  
à hauteur de 394 kEuros

SOCIETE DE PROJET 1

Ouverture du capital à l'investissement  
participatif à hauteur de 394 kEuros

Vente électricité  
à titre gratuit

Ville de

Condé en Normandie:

Rôle de Propriétaire de la centrale et  
Producteur

-> vent l'électricité choisit le prix de  
l'électricité (proposition de l'offre à  
5cts/kWh)

Création d'une  
Personne Morale Organisatrice PMO  
(accompagnement par le BE Enogrid)

Composée de

Ville

Consommateurs  
(Felix, Particuliers,...)

Retombées économiques potentielles  
intégrant:

- les économies de consommation  
pour les bâtiments publics
- la facturation aux autres consommateurs  
-> Entre 1,8 et 3,1 MEuros

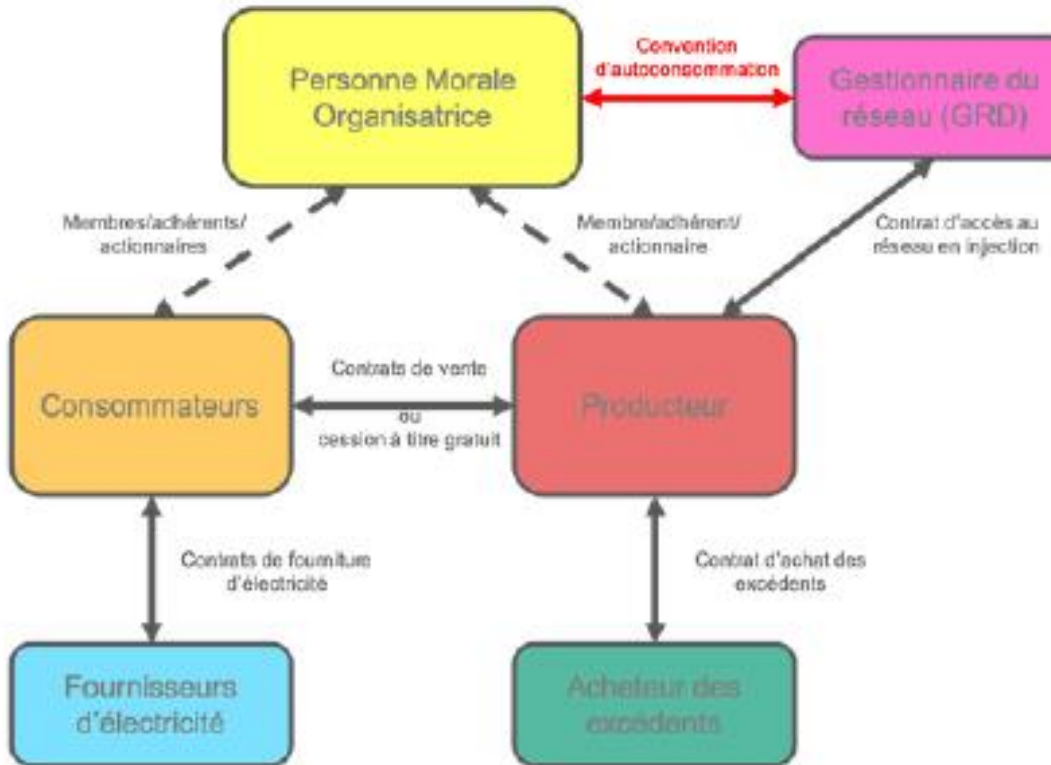
Redevance annuelle (loyer) de 46 750 Euros/an  
Loyer prévisionnel Sur 30 ans avec indexation – **1 491 kEuros**

Indemnités fixes de réservation : 25 kEuros à la promesse de bail  
25 kEuros à l'obtention du PC

Intérêts financiers fixes assurés sur  
30 ans (loyers et Indemnités)  
**1,541 MEuros**

# Principe de fonctionnement de la Personne Morale Organisatrice (PMO)

## Proposée par TRINA SOLAR et TOTAL ENERGIE



La PMO doit nécessairement relier les consommateurs et les producteurs de l'opération d'autoconsommation collective, et ses statuts devront à minima :

- identifier clairement les consommateurs impliqués
- identifier le(s) producteur(s) participant
- définir une gouvernance (un président, un bureau, un conseil d'administration, etc.),
- les règles de communication et de décision entre les différentes parties prenantes
- définir les règles d'entrées / sorties des membres
- définir la clé de répartition souhaitée entre les différents flux d'énergie
- définir les modalités de facturation des consommateurs

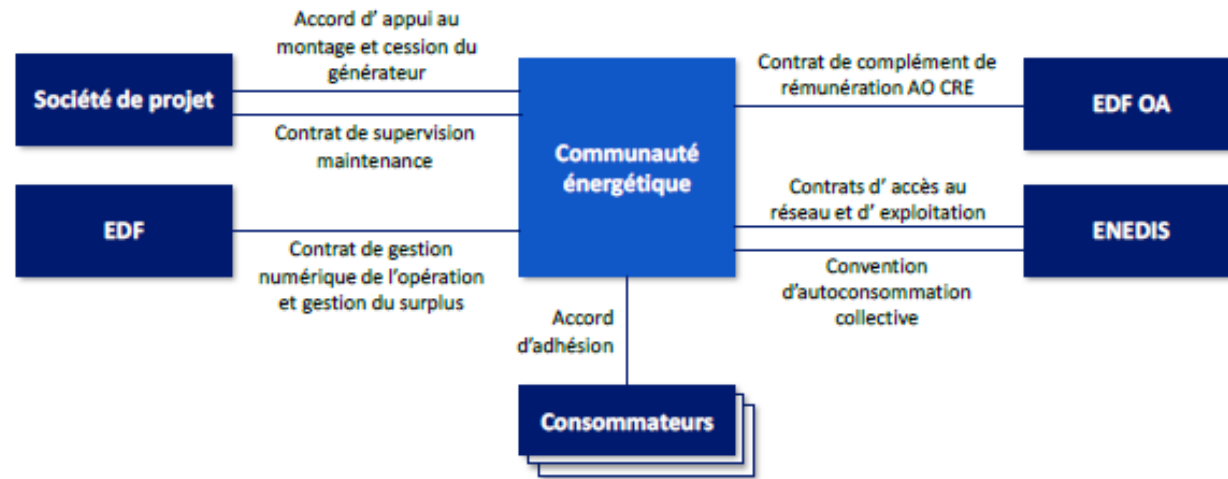
Clé répartition consommation à déterminer par la PMO

Production sur 30 min : 3000 Wh	Consommation sur le pas 30 min (Wh)	Clé statique		Clé dynamique	
		Taux choisi	Production affectée (Wh)	Production affectée (Wh)	Taux correspondant
Consommateur X	1500	33%	33% x 3000 = 1000	1500 x 3000 / 5000 = 900	900/3000 = 30%
Consommateur Y	1000	33%	33% x 3000 = 1000	1000 x 3000 / 5000 = 600	600/3000 = 20%
Consommateur Z	2500	33%	33% x 3000 = 1000	2500 x 3000 / 5000 = 1500	1500 / 3000 = 50%
<b>TOTAL</b>	<b>5000</b>	<b>100%</b>	<b>3000</b>	<b>3000</b>	<b>100%</b>

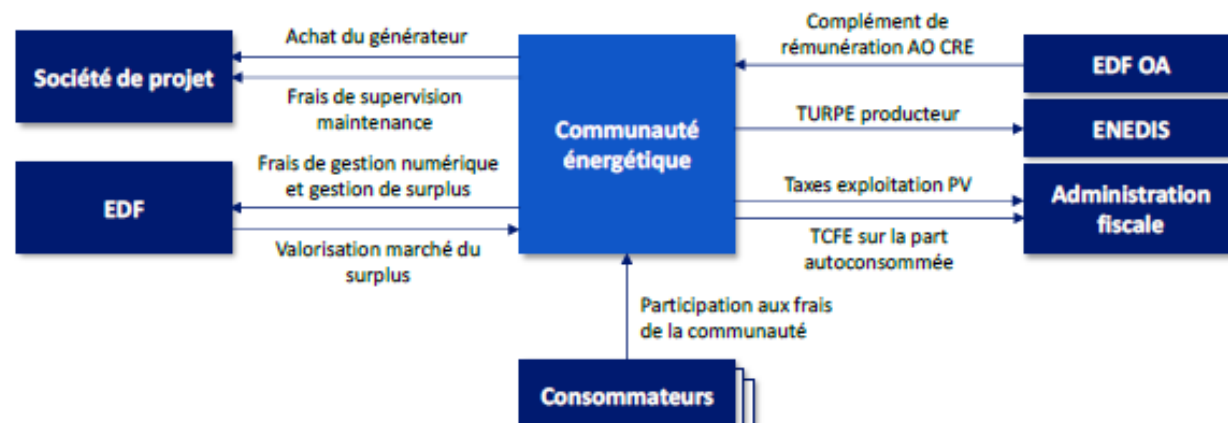
*Illustration des clés de répartition*

# Principe de fonctionnement de la communauté d'énergie proposée par LUXEL

## ➤ Interactions entre les différents acteurs



## ➤ Flux Financiers



## ➤ Composition et Rôle envisagés

Acteurs	Composition possible	Rôles
Société de projet	LUXEL	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagne le montage et le lancement de l'opération avec le partenaire EDF</li> <li>- Développe et construit la centrale photovoltaïque</li> <li>- Cède la centrale à la communauté d'énergie</li> <li>- Propose un contrat de supervision et de maintenance à la communauté d'énergie</li> <li>- Participe au financement de la centrale photovoltaïque</li> </ul>
	SDEC ENERGIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagne le montage et le lancement de l'opération</li> <li>- Participe au financement de la centrale photovoltaïque</li> <li>- Cède la centrale à la communauté d'énergie</li> </ul>
Communauté d'énergie	Commune de Condé-en-Normandie	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre fondateur</li> <li>- Consomme l'électricité produite par la centrale photovoltaïque</li> <li>- Participe aux frais de la communauté d'énergie</li> </ul>
	SDEC ENERGIE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Membre fondateur</li> <li>- Consomme l'électricité produite par la centrale photovoltaïque</li> <li>- Participe aux frais de la communauté d'énergie</li> </ul>
	Filix	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhère à la communauté d'énergie</li> <li>- Consomme l'électricité produite par la centrale photovoltaïque</li> <li>- Participe aux frais de la communauté d'énergie</li> </ul>
	Autres (les particuliers, les collectivités et les entreprises)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhère à la communauté d'énergie</li> <li>- Consomme l'électricité produite par la centrale photovoltaïque</li> <li>- Participe aux frais de la communauté d'énergie</li> </ul>

# Principe de fonctionnement pour la solution proposée par TOTAL ENERGIE

## Ville de Condé en Normandie prend le rôle de Producteur

### La vente de production

La vente d'électricité produite et autoconsommée dans une opération d'autoconsommation collective est possible. Elle requiert l'établissement de contrats de vente d'électricité de proximité entre les parties. Si le vendeur est une collectivité, celle-ci devra reporter le produit de ces ventes sur un budget annexe.

Producteur	Consommateurs	Valorisation possible
Commune de Condé-en-Normandie	Commune de Condé en Normandie	<ul style="list-style-type: none"><li>• Partage patrimonial</li></ul>
	FILIX	<ul style="list-style-type: none"><li>• Don de production (subvention)</li><li>• Vente de production</li></ul>
	Particuliers	<ul style="list-style-type: none"><li>• Don de production (lutte contre la précarité énergétique)</li><li>• Vente de production</li></ul>
	Particuliers en logement social	<ul style="list-style-type: none"><li>• Don de production (lutte contre la précarité énergétique)</li><li>• Vente de production</li></ul>